



Commune de Houyet
Rue Saint-Roch, 15
5560 HOUYET
www.houyet.be

AVIS AUX AGRICULTEURS

Renouvellement de la Commission agricole et de la Commission communale de constat de dégâts.

La Commune de HOUYET est à la recherche d'experts agricoles/horticoles effectifs et suppléants afin de siéger au sein de la **Commission communale de constat de dégâts**.

Cette Commission communale doit constater et évaluer les dégâts subis par les producteurs suite à des événements naturels exceptionnels ayant provoqué des dégâts importants aux cultures. Elle est composée de 5 personnes : un représentant de la commune, un représentant du SPW Agriculture, un expert agricole désigné par la commune, un expert agricole et/ou horticole désigné par le SPW Agriculture et un représentant du SPF Finances (invité).

En tant qu'expert agricole, votre rôle sera d'objectiver les pertes subies par les producteurs à leurs cultures.

Par ailleurs, le Collège communal souhaiterait dynamiser la commission agricole et l'élargir à d'autres acteurs et d'autres problématiques, sujets de discussion.

Si vous avez envie de mettre vos connaissances et votre expertise au service de vos collègues, vous pouvez proposer votre candidature pour la commission agricole et la commission communale de constat de dégâts via le **formulaire ci-annexé** auprès du Service Développement Territorial

- Par mail : developpement.territorial@houyet.be
- Par courrier : Collège Communal, rue Saint-Roch 15 à 5560 HOUYET

Les candidatures sont à envoyer pour le **10 mars 2025 au plus tard**.

Pour le Collège :

Le Directeur général,

Didier FRIPIAT



La Bourgmestre,

Hélène LEBRUN